



Ligue de Bretagne de Badminton

19 Rue Le Brix
35200 RENNES
02.99.26.36.56

ligue@bretagnebadminton.com
www.bretagnebadminton.com

Association Loi 1901 n°W353002744
Agrément Jeunesse et sport 04.35.8.155.

- > Réf. CRC / SL / n°2019-035
- > Objet : Championnat de Bretagne

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le Championnat de Bretagne sera organisé les 25 et 26 mai 2019 à Kervignac.

Nous vous communiquons par la présente la liste des joueurs et joueuses sélectionnés en simple classés N, R, D et P sur la base de la moyenne CPPH au 25 avril 2019 :

- 12 titulaires + 24 remplaçants en N, R, D et P.
- Pour les joueurs au même rang (même CPPH et même rang national), c'est l'ordre d'arrivée de la confirmation d'inscription qui sera utilisé pour les départager en cas de tableau complet.

Chaque joueur licencié en Bretagne peut s'inscrire sur les 3 tableaux (en simple : uniquement si le joueur figure dans la sélection ligue). Une paire ne pourra pas se surclasser, elle jouera dans la catégorie du mieux classé des 2 joueurs composant la paire.

Chaque tableau sera constitué au maximum de 12 joueurs/paires et d'un minimum de 4 joueurs/paires (tableau annulé en dessous).

Dans la mesure du possible, tous les tableaux se dérouleront jusqu'aux quarts de finales le samedi. Les demi-finales et finales auront lieu le dimanche.

Tous les tableaux se joueront en poule avec 1 ou 2 sortants. Pour les tableaux sous forme de poule unique, le déroulement prendra cette forme :

- Poule de 5 : les trois premières rotations le samedi, les deux suivantes le dimanche.
- Poule de 4 : tous les matchs sur une journée (le dimanche dans la mesure du possible).

Les inscriptions et les réponses négatives de TOUS LES JOUEURS SELECTIONNES (TITULAIRES ET REMPLACANTS) sont à renvoyer au secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton, par email ou courrier postal, pour le vendredi 10 mai 2019 au plus tard.

Aucune inscription arrivée après cette date ne sera prise en compte.

Destinataires

Clubs bretons
Comités départementaux

A Rennes, le 25 avril 2019



Les coûts d'inscription seront facturés aux clubs des joueurs concernés, après la compétition.

La liste des joueurs retenus en simples et en doubles sera diffusée sur le site de la Ligue de Bretagne dans la semaine suivant la date limite d'inscription. Les convocations seront ensuite mises en ligne sur le site de la Ligue.

Aucune modification ne sera plus apportée aux tableaux sauf accord du Juge-Arbitre.

Tout forfait ultérieur au tirage au sort devra être justifié par écrit, auprès de la Ligue, dans les conditions habituelles.

Conformément au règlement du Championnat de Bretagne, un joueur titulaire refusant sa sélection est interdit de participation à un autre tournoi en France ou à l'étranger à la même date. Dans le cas contraire, le joueur sera suspendu 2 mois de toutes compétitions (il n'y aura pas de sanction pour les remplaçants et les joueurs sélectionnés aux mêmes dates au sein d'une équipe de France, d'un collectif France ou d'un Pôle pour un stage ou une compétition nationale ou internationale).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives les meilleures.

Olivier MACE
Responsable
Commission Régionale Compétitions

